

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 16 mars 2026
Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de présents : 27
Nombre de votants : 27

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars, à vingt heures et zéro minute, le Conseil Municipal de la commune de ROCHESERVIÈRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en la maison commune, sous la présidence de M. Laurent BERTAUD conformément à l'article L. 2121-10 du code général des collectivités territoriales.

ETAIENT PRÉSENTS : M. Laurent BERTAUD – M. Patrice PAVAGEAU – Mme Iraceme GONCALVES – M. Antoine ORCIL – Mme Solène GUIBERT – M. Baptiste SORIN – Mme Julie DURANTEAU – M. Patrick BOURMAUD – Mme Hélène PAVAGEAU – Mme Marie-Andrée LARDIÈRE – M. Bruno GOUPILLEAU – Mme Christine PITREY – M. Pascal MORINEAU – Mme Valérie BRÉTÉCHER – M. Laurent RENNER – Mme Emmanuelle PATRON – M. Jérôme GAUVRIT – M. Fabrice SORIN – Mme Sandrine ROBERT – M. Sébastien PAVAGEAU – M. Grégory THÉPAULT – Mme Virginie PINEAU – Mme Aurélie JOULIN – M. Régis GAUTHIER – Mme Cyrielle BACHELIER – Mme Marion CHOBLET – M. Fabien GUILBAUD

Assistait également à la réunion : Mme Véronique CANTIN, Directrice Générale des Services.

En application de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal désigne M. Fabien GUILBAUD comme secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 29.03.26

OBJET : ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

Conformément à l'article L.2122-7-2 du CGCT, M. le Maire indique au Conseil municipal que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats ne peut être supérieur à un, avec l'obligation d'alternance d'un candidat de chaque sexe.

M. le Maire constate qu'une seule liste de candidats a été déposée et énonce les candidats à la fonction d'adjoint au Maire : Patrice PAVAGEAU, Iraceme GONCALVES, Antoine ORCIL, Solène GUIBERT, Baptiste SORIN, Julie DURANTEAU, Patrick BOURMAUD, Hélène PAVAGEAU.

Il a été procédé à l'élection des adjoints au Maire, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages. Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a déposé dans l'urne son bulletin de vote.

Le dépouillement des votes a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins dans l'urne :	27
A déduire (bulletin blanc ou nul) :	0
Suffrages exprimés :	27
Majorité absolue :	14

La liste de candidats à la fonction d'adjoints présentée par Patrice PAVAGEAU a obtenu : **27 voix**

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste.

Envoyé en préfecture le 23/03/2026

Reçu en préfecture le 23/03/2026

Publié le

ID : 085-218501906-20260320-29_03_26_V2-DE

SLO

1^{er} adjoint : Patrice PAVAGEAU
2^{ème} adjointe : Iraceme GONCALVES
3^{ème} adjoint : Antoine ORCIL
4^{ème} adjointe : Solène GUIBERT
5^{ème} adjoint : Baptiste SORIN
6^{ème} adjointe : Julie DURANTEAU
7^{ème} Adjoint : Patrick BOURMAUD
8^{ème} Adjoint : Hélène PAVAGEAU

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme au registre et certifié exécutoire,

Le secrétaire de séance

Fabien GUILBAUD



Le Maire

Laurent BERTAUD

